



UV 4 ENGAGEMENT PERSONNEL DANS LE DEVELOPPEMENT DU JUDO
(Décisions de la CSDGE de Juin 2025)

Pour le 1^{er} Dan : Un stage d'une demi-journée de commissaire sportif

Pour le 2^{ème} Dan : Un stage d'une demi-journée d'arbitrage

Pour le 3^{ème} et 4^{ème} Dan : Mise en pratique d'une journée sur un passage de grade en commissaire sportif ou arbitre

⇒ **Mise en application sur le comité 93 judo à compter du 01.10.25 :**

Le candidat à l'UV 4 devra se présenter :

- À un stage théorique de 1H organisé par le comité sur les compétitions désignées par celui-ci.

ET/OU (en fonction des manifestations)

- Il officiera sur la compétition désignée pendant 3H en tant que commissaire sportif pour l'UV 4 du 1^{er} Dan ou en tant qu'arbitre pour l'UV 4 du 2^{ème} Dan.
- Il officiera sur un tournoi de club encadré par le secrétaire de CODG ou par un membre du comité directeur ou par un membre de la commission d'arbitrage.

Je rappelle que cette épreuve n'est pas un examen mais une formation et une sensibilisation à l'arbitrage, **donc pas d'échec.**

Je précise que toute inscription à l'UV 4 doit se faire **sur l'extranet fédéral** (et plus auprès de Domingo SALAS).

NOTE : TOUT CANDIDAT AYANT UN RETARD DE PLUS DE 10' SE VERRA REFUSER À L'ÉPREUVE.

Le 04.10.25
Jean-Jacques RUSCA
Président du Comité 93 Judo
7^{ème} Dan